

Octobre

Le 04 : Institutions

Deuxième référendum d'autodétermination avec une participation historique de 85,69 %. Le NON à l'indépendance l'emporte avec 53,26 % contre 46,74 % pour le OUI. Le OUI à l'indépendance progresse de près de 3,3 % par rapport au premier référendum.

Dans la foulée, séjour du ministre des Outre-mer, Sébastien Lecornu, pour trois semaines (incluant la quatorzaine sanitaire) afin d'engager des discussions sur la sortie de l'Accord de Nouméa, avec les forces politiques calédoniennes. Le ministre échange également avec les principaux acteurs et représentants du monde économique et culturel et de la société civile.

Le 13 : Pêche

Le gouvernement agrée la société Navimon au bénéfice du régime d'aide fiscale à l'investissement pour le projet de construction ou achat de trois navires de pêche hauturière (palangriers).

Le 15 : Nickel / Assises du nickel

Le gouvernement met en place des cessions de travail pluridisciplinaire et collaboratif, visant à terme, la définition d'une stratégie de développement de l'activité Nickel en Nouvelle-Calédonie. Dans un premier temps, la problématique est d'améliorer à court terme le niveau de connaissances dans ce domaine et de le partager entre les différentes parties prenantes ; et, à plus long terme, de positionner la Nouvelle-Calédonie sur la scène internationale en tant que producteur de nickel « vert », éthique et responsable. Les synthèses de six thématiques sont attendues dans le courant du mois de février.

Le 20 : Télécommunications

Le gouvernement valide la décision du conseil d'administration de l'Office des postes et télécommunications d'arrêter définitivement la technologie mobile 2G au 1^{er} janvier 2023. Le maintien de plusieurs technologies sur un réseau mobile est, en effet, coûteux en ressources radioélectriques, humaines et financières.

Le 27 : Économie

Le gouvernement examine un avant-projet de loi du pays relatif aux chambres consulaires de la Nouvelle-Calédonie. Il a pour objet d'harmoniser, de moderniser et de rationaliser leurs statuts. Il vise aussi à renforcer l'efficacité de la tutelle financière exercée par la collectivité sur ces établissements publics en leur transposant, dans le respect de leur spécificité, certaines des dispositions introduites dans les statuts des autres établissements publics de la Nouvelle-Calédonie par la délibération n° 157 des 11 août et 22 septembre 2016.

Covid 19 - Fiscalité

Le gouvernement ramène au 30 octobre 2020, la date de fin d'exonération de la taxe générale sur la consommation (TGC) sur des produits d'hygiène (masques et gants chirurgicaux, gel hydroalcoolique, désinfectants, charlotte, blouses), (initialement fixée au 31 décembre 2020).

Énergie

Le gouvernement autorise la société Enercal Energie Nouvelle à exploiter la centrale photovoltaïque de Népoui de 30 Mwc sur la commune de Poya, pour une durée de 25 ans à compter de la date de mise en service. Avec ce projet, 31 fermes photovoltaïques, pour une puissance totale installée de 165 Mwc, seront opérationnelles en 2021. Ce projet de grande ampleur permet un prix de vente particulièrement attractif de l'énergie (3,3 F/kWh) en comparaison aux autres projets déposés jusqu' alors.

L'objectif de production électrique renouvelable de 163 Mwc, initialement fixé à l'horizon 2020 par la programmation pluriannuelle des investissements (PPI), est ainsi dépassé pour la filière photovoltaïque. À l'horizon 2024, sur la base d'une consommation de la distribution publique sur la Grande Terre de 843 GWh et des autorisations déjà accordées, ce projet (48 GWh) augmente la part du photovoltaïque dans le mix énergétique de la distribution publique de 25,6 % à 31,3 %, faisant ainsi passer l'autonomie électrique de la Grande Terre (hors métallurgie) de 78,8 % à 84,5 %.

Le 29 : Population

L'isee publie ses premières analyses des résultats du recensement 2019. La démographie calédonienne se caractérise par un solde migratoire négatif sur la période 2014-2019, la progression du poids de la communauté kanak dans la population, une population de diplômés en augmentation et des inégalités persistantes entre communautés.

Novembre

Le 03 : Transport

Le gouvernement revoit à la baisse le montant du forfait restant à la charge des bénéficiaires de l'aide à la continuité pays sur les transports aériens, pour les trajets effectués entre les îles Loyauté ou l'île des Pins et Nouméa et les trajets effectués entre Belep et Koumac. Pour rappel, l'aide à la continuité pays est limitée à dix allers simples par année civile.



Novembre**Le 04 : Nickel**

Présentation d'un projet de reprise de l'usine du sud par un consortium autour de Trafigura, négociant spécialisé dans le pétrole et les matières premières, à la mission d'information provinciale pour le suivi de la cession de Vale.

Cette offre est en négociation exclusive avec Vale jusqu'au 4 décembre suite au retrait de la candidature du consortium New Century Ressources. Le montage financier reposerait sur un actionariat calédonien à la hauteur de 50 % (20 % collectivités, 23 % salariés, 7 % société civile). L'autre moitié reviendrait à part égale à Trafigura et à la Compagnie financière de Prony.

Agriculture

Présentation à l'étaonnerie de Nessadiou de 32 équidés (chevaux, ânes) arrivés en septembre par avion de métropole pour développer la filière équine sur le territoire.

Le 11 : Covid 19 - Transports internationaux

Le gouvernement prolonge jusqu'au 31 juillet 2021 à minuit la suspension des programmes d'exploitation des services aériens réguliers internationaux au départ et à destination de la Nouvelle-Calédonie en vue de limiter la propagation de la Covid 19.

Commerce extérieur

Le gouvernement ajoute le riz dans la liste des produits devant faire l'objet d'une mesure de régulation et dont le renouvellement doit être sollicité en 2021 (modification de l'arrêté modifié n° 2020-741 du 2 juin 2020 fixant l'échéancier d'examen des demandes de renouvellement des mesures de protection de marché existantes à la date d'entrée en vigueur de la loi du pays n° 2019-5 du 6 février 2019 portant régulation des marchés).

Télécommunications - Prix

Le gouvernement approuve une baisse de 21 % à 32 % des tarifs de l'offre « Trafic réseau fédérateur » de l'OPT-NC. Cette baisse, effective à compter du 1^{er} novembre 2020, varie en fonction des contrats passés entre l'OPT-NC et les fournisseurs d'accès internet.

Le 19 : Santé - Coopération régionale

Inauguration du centre de simulation soins et urgences (Cesim) qui permettra aux professions sanitaires et sociales de se former. Cofinancé à la hauteur de 34 millions de F.CFP par le gouvernement et l'Institut de formation des professions sanitaires et sociales (IFPSS), ce centre unique dans la région Pacifique entend contribuer au rayonnement de la Nouvelle-Calédonie.

Le 20 : Nickel

Guillaume Verschaeve succède à Colin McGibbon au poste de directeur général à la SLN.

Le 22 : Logement / Immobilier

La Banque des territoires s'engage à mettre à disposition des bailleurs sociaux du territoire (FSH, Sic, et Sem Agglo) un prêt à taux zéro de 4,7 milliards de F.CFP, dès le mois de janvier 2021, pour financer la construction ou la réhabilitation de 800 logements à caractère social. La durée de ce prêt est prévu pour une période de 20 ans.

Le 24 : Formation professionnelle

Le gouvernement crée le diplôme d'auxiliaire de puériculture de la Nouvelle Calédonie et enregistre au répertoire de la certification professionnelle de la Nouvelle-Calédonie, la certification professionnelle d'infographiste designer web.

Le 26 : Nickel

Le ministre de l'Outre-Mer demande la réalisation d'un état des lieux précis de la situation des trois usines et des conditions de leur établissement à court, moyen et long terme.

Décembre**Au cours du mois de décembre****Nickel**

Les crispations autour du dossier de la cession de l'usine de Vale, qui s'amplifient depuis le mois de novembre, perturbent fortement l'activité de la mine et de la métallurgie (blocage des mines, des ports et des sites industriels), et la circulation en différents points du territoire. Différents actes de dégradations volontaires sont commis en marge de ces mouvements.



Décembre

Le 1^{er} : Santé / Finances publiques

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie arrête un projet de délibération portant la création de l'Agence pour le Financement des Déficit Cumulés (AFDC) du Régime Unifié d'Assurance Maladie Maternité (RUAMM). Cet établissement public aura pour unique mission de contribuer à son financement en recouvrant la dette sociale accumulée ces dernières années, qui s'élèverait, tel qu'il a été arrêté au 31 décembre 2019, entre 25 et 30 milliards de F.CFP. Cette dette, essentiellement à l'égard des hôpitaux (63 %) et des provinces (17 %) pèse sur les budgets de fonctionnement et la capacité de ces créanciers à honorer les factures de leurs fournisseurs.

Le 02 : Coopération Régionale

La Communauté du Pacifique (CPS) lance une plateforme Open Data regroupant les données de ses 26 pays membres et celles de 68 autres organisations. La plateforme, appelée Pacific Hub, recense des données de thématiques diverses : évolutions climatiques, taux des violences faites aux femmes, tonnages pêchés, consommation de fruits et légumes...

Commerce extérieur - Sécurité civile

Livraison de douze camions de pompiers pour la sécurité civile. Cette livraison exceptionnelle est financée à 60 % par l'État et à 40 % par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie pour un coût total de 418 millions de F.CFP.

Le 03 : Finances publiques

La province Sud vote la rétrocession à la Nouvelle-Calédonie du financement de l'aide médicale, du handicap et de l'enseignement privé afin d'équilibrer son budget 2021.

Le 05 : Pêche

Lancement du label « pêche responsable cotière ». Ce label repose sur un cahier des charges de 28 exigences qui s'organisent autour de 4 objectifs majeurs : gestion durable des ressources marines ; respect de l'environnement ; garantie d'une traçabilité et des pratiques d'hygiène ; bonnes conditions de travail et de sécurité à bord des bateaux.

Le 09 : Nickel

L'industriel Vale - NC annonce la signature de la cession de l'usine du Sud au consortium incluant le négociant de métaux Trafigura comme actionnaire minoritaire.

Le 10 : Nickel

L'usine du sud est à l'arrêt suite à l'intrusion d'opposants au projet de rachat de l'usine par le consortium et à un incendie.

Le 12 : Prix / Télécommunication

Le gouvernement approuve trois nouveaux tarifs des services postaux de Nouvelle-Calédonie (évolution des libellés des prêts à poster, évolution de l'offre Postimpact, suppression de la mention des conventions portant autorisation d'utiliser une machine à affranchir) et cinq tarifs et redevances en matière de télécommunications (évolution de l'offre SMS sur la plateforme de services à valeur ajoutée ; évolution de l'offre de sécurisation du réseau fédérateur ; création de l'offre de Liaison Céléris Ethernet 10 Gb/s ; mise à jour de l'offre sociatel sur la téléphonie fixe ; évolution des dispositions spécifiques aux actions commerciales).

Construction / Bâtiment

Le gouvernement fixe, dans les secteurs du bâtiment, des travaux publics et du génie civil, la liste des normes et des textes à caractère technique applicables en Nouvelle-Calédonie, la nomenclature des activités de la construction (délibération n° 63 du 18 février 2020), les conditions d'octroi et de retrait de l'agrément professionnel (qualification professionnelle, procédure d'octroi, renouvellement...) ainsi que les conditions d'agrément des matériaux et des procédés de construction.

Le 15 : Finances publiques

Le contrat de développement 2017-2021 est prolongé jusqu'en 2022 avec une rallonge financière de l'État à la hauteur de 9,4 milliards de F.CFP. Cette prolongation devrait permettre la création d'une maison des adolescents, la modernisation du réseau de radars météorologiques, l'installation de bouées de surveillance du parc naturel de la mer de Corail, la restauration de l'ancien hôpital Gaston-Bourret, la rénovation du centre Tjibaou et de la bibliothèque Bernheim,



Décembre

Le 15 : une aide à la construction de la nouvelle aérogare de Wanaham à Lifou, la rénovation de plusieurs internats de l'enseignement privé (Do Neva à Houailou, Bougainvilliers à Nouméa) et celle du stade de Magenta. Autres actions programmées, une étude de faisabilité de la dépollution des fonds marins de la rade de Numbo à Nouméa, la rénovation des lycées Escoffier et Jules-Garnier.

Le 23 : **Immobilier / Construction**

Les promoteurs du projet du Carré Rolland se retirent. Ce projet de 12 milliards de FCFP d'investissement et de 700 emplois annoncés, devait revitaliser le centre-ville. Étaient initialement prévus, 5 000 m² de commerces, 8 000 m² de bureaux et 234 logements.

Finance publique

Le congrès acquiesce au vœu du gouvernement de ne pas voter le budget primitif de la Nouvelle-Calédonie avant février ou mars 2021. Conséquence d'une situation économique, fiscale et politique particulièrement complexe en 2020.

Le 24 : **Commerce extérieur**

Un accord commercial de libre échange post-brexit entre Londres et l'UE est négocié. Cet accord soutenu par les États membres de l'UE et les députés britanniques, rentre en vigueur au 1^{er} janvier 2021. Le Royaume-Uni qui a officiellement quitté l'union européenne le 31 janvier 2020, quitte le marché unique et l'union douanière. Si cela met fin à la libre circulation des personnes, des marchandises, des services et des capitaux, le Royaume-Uni est exempt de droit de douane et de quotas sur le marché européen. Des sanctions et des mesures compensatoires sont prévues en cas de concurrence déloyale, de non respect de ses règles en matière d'aides d'État, d'environnement, de droit du travail et de fiscalité.

Le 27 : **Transport aérien / Commerce extérieur**

La compagnie locale Aircalin réceptionne un troisième avion neuf dans le cadre du programme de renouvellement de sa flotte aérienne. L'A320neo baptisé Tibarama est destiné aux liaisons régionales. La commande du quatrième et dernier avion initialement prévu, est reportée en raison des difficultés financières que rencontre la compagnie suite à la crise sanitaire.

Le 29 : **Télécommunication / Société**

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique pour l'économie numérique (PSEN), le gouvernement arrête un projet de délibération du congrès qui pose les bases légales de l'administration numérique en Nouvelle-Calédonie :

- le recours de la signature électronique dans l'administration
- la mise en place d'un système d'échange de données entre administrations, sur le principe « dites-le nous une fois ! » : lorsqu'un usager saisit une administration et, qu'en application d'une procédure, il doit transmettre une pièce ou une information qu'une autre administration détient, l'usager n'aura plus à produire ladite pièce
- l'instauration d'un cadre réglementaire pour garantir la confiance numérique auprès des usagers grâce au Référentiel Général de Sécurité de la Nouvelle-Calédonie (RGSNC).

Le 30 : **Covid 19 - Économie**

Le congrès vote une prolongation de trois mois des aides d'urgence aux entreprises les plus durement touchées par la crise sanitaire et le chômage partiel. Sont concernés certaines compagnies aériennes, le secteur événementiel et le secteur touristique principalement. Il s'agit de poursuivre l'allocation de soutien Covid-19 mise en place par le gouvernement depuis le 11 avril 2020.

Fiscalité

Le congrès vote une loi de modernisation et d'harmonisation fiscale qui vise à « rationaliser » le recouvrement des impôts et des taxes. Le volet technique et administratif du texte vise à transférer progressivement le recouvrement de l'ensemble des impôts et des taxes au service de la Direction des Services Fiscaux (DSF). Un autre volet prévoit l'allongement des délais de prescription, notamment pour créditer les contribuables partis vivre à l'étranger, la suppression de l'exonération des patentes de moins de 10 000 F.CFP, l'harmonisation des majorations applicables en cas de défaut de paiement. Cette loi prévoit aussi la réorientation vers le budget des collectivités d'une partie des taxes dédiées aux établissements publics.

